

INTRODUCTION

LA PROCHAINE DATE
MARDI 22/11/2022

FORMALITÉS ADMINISTRATIVES ASSOCIATIVES STATUTAIRES

RENTREZ VOS COORDONNÉES EN CLIQUANT SUR LE LIEN EN BAS À DROITE DE LA PAGE
RENTREZ VOS COORDONNÉES EN CLIQUANT SUR LE LIEN EN BAS À DROITE DE LA PAGE
RENTREZ VOS COORDONNÉES EN CLIQUANT SUR LE LIEN EN BAS À DROITE DE LA PAGE
RENTREZ VOS COORDONNÉES EN CLIQUANT SUR LE LIEN EN BAS À DROITE DE LA PAGE
RENTREZ VOS COORDONNÉES EN CLIQUANT SUR LE LIEN EN BAS À DROITE DE LA PAGE

LES DÉMARCHES ADMINISTRATIVES DES ASSOCIATIONS : INFORMATIONS ESSENTIELLES AU PLAN STATUTAIRE

1) CAS D'UNE CRÉATION

2) CAS D'UNE MODIFICATION DANS LA LISTE DES DIRIGEANTS

3) CAS D'UNE MODIFICATION DES STATUTS : (SIÈGE SOCIAL, TITRE, OBJET, AUTRES ARTICLES)

4) CAS D'UNE DISSOLUTION

5) INSCRIPTION D'UNE ASSOCIATION AU RÉPERTOIRE SIRENE (DÉMARCHE EN LIGNE)

Avec le soutien de :



INTRODUCTION



LA PROCHAINE DATE MARDI 22/11/2022



FORMALITÉS ADMINISTRATIVES ASSOCIATIVES STATUTAIRES

QUESTIONS :

- DÉCLARER LES MODIFICATIONS DE STATUTS, DES DIRIGEANTS...? EN LIGNE, EN PAPIER ?
- POURQUOI LE FAIRE ? COMMENT ? OÙ ?
- UN CAS ILLUSTRÉ, LES DOCUMENTS PRATIQUES...
- RÉPONSES AUX QUESTIONS

HORAIRE : DE 19H00 À 19H30 (PRÉSENTATION) ET DE 19H30 À 20H00 (RÉPONSE AUX QUESTIONS)

OÙ : EN VISIO SOUS TEAMS (LIEN ENVOYÉ APRÈS INSCRIPTION 24H00 AVANT L'ÉCHÉANCE)

THÈME : LES FORMALITÉS ADMINISTRATIVES ASSOCIATIVES STATUTAIRES

INTERVENANT : THIBAUD DELAUNAY – DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL À LA VIE ASSOCIATIVE - SDJES16

Avec le soutien de :





DYLAN CRIFAR en soutien technique



Mettre en sourdine / Eteindre votre téléphone portable



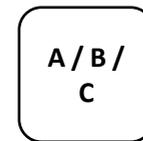
Désactiver votre messagerie



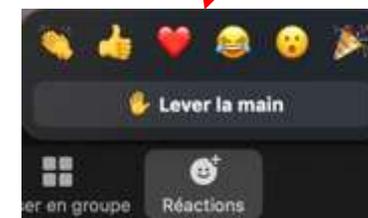
Couper votre micro si votre environnement est bruyant



Utiliser le statut « Main levée » quand vous avez une question



Renommer en haut à droite : avec votre NOM Prénom



PRÉSENTATION

<p>THIBAUD DELAUNAY</p>	
<p>NÉ LE 20 AVRIL 1982</p>	
<p>2004 : PROFESSEUR DE SPORT</p>	
<p>DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL À LA VIE ASSOCIATIVE DEPUIS 2021</p>	
<p>PARTAGE TRANSMISSION</p>	 

Avec le soutien de :



**TOUTES LES INFORMATIONS SONT SUR
LE SITE INTERNET DU SAVA16**

[HTTPS://SAVA16.FR](https://sava16.fr)



Avec le soutien de :





CALENDRIER DES WEBINAIRES 2022-2023



DES PROJETS ?
DES QUESTIONS ?
UN PROBLÈME ?

ASSOCIATIONS, BÉNÉVOLES QUI PEUT VOUS AIDER ?

6 VISIO-CONFÉRENCES D'1H00

À CHAQUE FOIS UN SUJET FONDATEUR DE LA VIE ASSOCIATIVE

DES INFORMATIONS PRÉCISES ET CONCRÈTES

MARDI 22/11/2022
 FORMALITÉS ADMINISTRATIVES ASSOCIATIVES STATUTAIRES
THIBAUD DELAUNAY – SDJES16 – DDVA

MARDI 11/01/2023
 BÉNÉVOLAT ET SA VALORISATION
SYLVAIN COLMAR – FCOL – GUID'ASSO16

MARDI 21/02/2023
 COMPTE ASSO ET SUBVENTIONS
THIERRY BORDAS – CDOS – GUID'ASSO16

MARDI 21/03/2023
 1ER EMPLOI / GESTION DE L'EMPLOI
QUENTIN BALLOUT – APSL16 – GUID'ASSO16

MARDI 25/04/2023
 ORGANISATION MANIFESTATIONS (RESPONSABILITÉ ET ASSURANCE...)
THIBAUD DELAUNAY – SDJES16 – DDVA

MARDI 23/05/2023
 DONS, MÉCÉNAT, NOUVEAUTÉS DE DÉCLARATION
THIERRY BORDAS – CDOS – GUID'ASSO16

LA PROCHAINE DATE
MARDI 22/11/2022

HORAIRE : DE 19H00 À 20H00
OÙ : EN VISIO SOUS TEAMS (LIEN ENVOYÉ APRÈS INSCRIPTION 24H00 AVANT L'ÉCHÉANCE)
THÈME : LES FORMALITÉS ADMINISTRATIVES ASSOCIATIVES STATUTAIRES
QUESTIONS :

- POURQUOI LE FAIRE ? COMMENT ? OÙ ? DÉCLARER LES MODIFICATIONS DE STATUTS, DES DIRIGEANTS... ? EN LIGNE, EN PAPIER ?
- UN CAS ILLUSTRÉ, LES DOCUMENTS PRATIQUES...
- RÉPONSES AUX QUESTIONS

INTERVENANT : THIBAUD DELAUNAY – SDJES16 – DDVA

LES INSCRIPTIONS ICI :
[HTTPS://FORMS.GLE/DM4IYWA54TNDYFMX9](https://forms.gle/DM4IYWA54TNDYFMX9)

INSCRIPTIONS EN LIGNE OBLIGATOIRE
PARTICIPATION GRATUITE
NOUS ENVOYONS UN LIEN POUR VOUS CONNECTER 24H00 AVANT CHAQUE VISIO-CONFÉRENCE





Guid'Asso Guid'Asso Guid'Asso

DES PROJETS ?

DES QUESTIONS ?

UN PROBLÈME ?

ASSOCIATIONS, BÉNÉVOLES QUI PEUT VOUS AIDER ?

STATUTS

PROJET

EMPLOI

FINANCEMENT

MÉCÉNAT

MANIFESTATION

COMPTABILITÉ

FORMATION

JURIDIQUE

GOVERNANCE

FISCALITÉ

COMMUNICATION



UN RÉSEAU POUR VOUS ACCOMPAGNER



DES RÉPONSES À VOS QUESTIONS



UNE STRUCTURE DE PROXIMITÉ

Avec le soutien de :



SITE INTERNET : [HTTPS://SAVA16.WORDPRESS.COM](https://sava16.wordpress.com)

NUMÉRO 0 20 39 50 17 2021 - NE PAS OUBLIER SUR LA VOIE PUBLIQUE



SAVA 16

Collectif des Structures d'Aide
à la Vie Associative de la Charente

FORMATIONS DES BÉNÉVOLES



LE COLLECTIF DES STRUCTURES
D'AIDE À LA VIE ASSOCIATIVE DE
CHARENTE ET LE RÉSEAU GUID'ASSO
VOUS PROPOSENT UN PROGRAMME
ANNUEL DE FORMATIONS.

RETROUVEZ SUR NOTRE SITE TOUTES LES INFORMATIONS :
CONTENUS, DATES, HORAIRES, LIEUX, FONCTIONNEMENT, MODALITÉS D'INSCRIPTION ET CONTACTS...

SITE INTERNET : [HTTPS://SAVA16.WORDPRESS.COM](https://sava16.wordpress.com)

TOUTES LES FORMATIONS DES BÉNÉVOLES SONT GRATUITES
(INSCRIPTIONS EN LIGNE)



LES FORMATIONS SONT OUVERTES À TOUS
LES BÉNÉVOLES DE TOUTES LES
ASSOCIATIONS EXISTANTES OU EN COURS DE
CRÉATION EN CHARENTE, QU'ILS SOIENT ÉLUS
OU NON DANS LEUR ASSOCIATION.
LA PARTICIPATION DE PLUSIEURS BÉNÉVOLES
D'UNE MÊME ASSOCIATION PEUT PERMETTRE
DE MIEUX RÉINVESTIR LES APPORTS DE
CHAQUE FORMATION. N'HÉSITÉZ DONC PAS À
VOUS INSCRIRE À PLUSIEURS !

VOUS N'AVEZ PAS TROUVÉ LA
FORMATION QUI VOUS
INTÉRESSE DANS LA LISTE
PROPOSÉE ?
LE COLLECTIF PEUT VOUS
ORIENTER OU VOUS
ACCOMPAGNER DANS LA
CONSTRUCTION DE VOTRE
PROGRAMME POUR RÉPONDRE
À VOS BESOINS.

ÉTAT DES LIEUX DE LA VIE ASSOCIATIVE EN CHARENTE

9000 ASSOCIATIONS
ACTIVES EN
CHARENTE

ENTRE 74 000
ET 78 000
BÉNÉVOLES

332 CRÉATIONS
EN 2021

9,1 CRÉATIONS / 10 000
HABITANTS, MOYENNE
NATIONALE À 10

760
ASSOCIATIONS
EMPLOYEUSES

9,6% DE L'EMPLOI
EN CHARENTE

8835
EMPLOIS

UN RÉSEAU POUR VOUS INFORMER ET VOUS ACCOMPAGNER DANS CHAQUE TERRITOIRE

Information et/ou accompagnement de 1^{er} niveau et mise en relation avec des sources d'informations plus spécialisées pour toutes les associations et bénévoles sur divers thèmes de la Vie Associative : gestion quotidienne, projet associatif, emploi, comptabilité, fiscalité, financements, formations, manifestations...

Adressez-vous à la structure de votre territoire.



Services de l'Etat : Greffes des associations

Enregistrement des demandes de création, de modification et de dissolution d'associations. Information de 1^{er} niveau et mise en relation avec des sources d'informations plus spécialisées.

Grefe des associations - Arrondissement Angoulême :

Par courrier : DSDEN - Greffe associations - Cité administrative - Bâtiment B - Rue Raymond-Poincaré 16023 Angoulême
dominique.peraud@charente.nouv.fr
Téléphone : 05 17 84 03 53
Possibilité de déposer les dossiers à l'accueil de la DSDEN 30115 (Rue de Charente) - Cité administrative - Bâtiment B tous les jours - 9h-12h / 13h-16h30

Grefe des associations - Arrondissement Cognac :

Par courrier : Sous-préfecture - rue Jean Taransaud CS 90259 16100 Cognac
dominique.peraud@charente.nouv.fr
Téléphone : 05 17 20 33 95

Grefe des associations - Arrondissement Confolens :

Par courrier : Sous-préfecture - rue Babaud Lacroze - 16500 Confolens
stephanie.blissot@charente.nouv.fr
Téléphone : 05 17 20 34 12

CS ESPACE ARC EN CIEL - MANSLE
THÈME : INFORMATION VA
ANNE LAURE FAURE - 05 45 20 72 08
COORDO.ARCENCIEL16@ORANGE.FR
21 RUE MARTIN 16230 MANSLE

CS CHRYSALIDE - RUFFEC
THÈME : INFORMATION VA
JESSICA VINCENT - 05 45 30 38 43
JESSICA.VINCENT@CS-CRUFFECOIS.FR
PL ARISTIDE BRIAND 16700 RUFFEC

CS TERRES DE HAUTE CHARENTE
THÈME : INFORMATION VA
LIONEL VERSIER - 05 45 71 18 59
CSCHARENTAIS@CHARENTAISCHARENTAIS.FR
20 RUE DU 8 MAI 16270 TERRES-DE-HAUTE-CHARENTE

Une coordination assurée par le :

SAVA 16

Coordination des Services d'Accompagnement à la Vie Associative

COMMUNAUTÉ DE COMMUNE ROUILLAC
THÈME : INFORMATION VA
STÉPHANIE BARANGER - 07 56 26 10 63
COORDINATION@CCROUILLACAIS.FR
314 AV JEAN MONNET 16170 ROUILLAC

CDC Val De Charente

CDC Charente Limousine

CS CONFOLENS
THÈME : INFORMATION VA
JOLLE BERTHEBAUD - 05 45 84 00 43
ACCUEIL@CSCH16.FR
2 RUE SAINT MICHEL 16500 CONFOLENS

SDJES - DDVA (Délégué Départemental à la Vie Associative)
Thème : ACCOMPAGNEMENT GÉNÉRAL DE LA VA
THIBAUD DELAUNAY - 07 88 35 94 99
thibaud.delalunay@sdjes.fr
Cité administrative - Bâtiment B - 4, rue Raymond Poincaré - 16023 Angoulême

CS ACCOLADE - SEGONZAC
THÈME : INFORMATION VA
ROMUALDO CALA - 06 63 45 76 31
DIRECTION.ACCOLADE.CENTRE@GMAIL.COM
3 BIS RUE DU STADE 16130 SEGONZAC

CDC Rouillacais

FCOL16
THÈME : ACCOMPAGNEMENT GÉNÉRAL DE LA VA
SYLVAIN COLMAR - 05 45 95 89 01
SYLVAIN.COLMAR@FCOL16.FR
FCOL 14 RUE MARCEL PAUL 16000 ANGOULÊME

CDOS16 (CRII)
THÈME : ACCOMPAGNEMENT GÉNÉRAL DE LA VA
THEOXY BORDAS - 05 45 25 30 48
theoxy.bordas@cdos16.fr
DYLAN CHIRAZ - RESPONSABLE ASSOCIATION PROFESSIONNELLE MAISON DES SPORTS, 241 RUE DES MESNERS 16710 SAINT-YVRES-SUR-CHARENTE

CS AILAN - CHÂTEAUNEUF
THÈME : INFORMATION VA
MARIE PAGEAUD - 05 45 97 34 50
MARIEPAGEAUD.AILAN@GMAIL.COM
1 RUE ANTOINE DESCOFFRE
16120 CHATEAUNEUF-SUR-CHARENTE

Agglomération Grand Cognac

CDC La Rochefoucauld Porte du Périgord

APSL16 - ASSOCIATION PROFESSION SPORT LOISIRS (CRII)
THÈME : EMPLOI PROFESSIONNALISATION
DIENNE BALLOUT - 07 62 01 61 62
DIENNE.BALLOUT@APSL16.FR
MAISON DES SPORTS, 241 RUE DES MESNERS 16710 SAINT-YVRES-SUR-CHARENTE

CS ENVOL - CHALAIS
THÈME : INFORMATION VA
MATHILDE CHOLLET - 05 45 98 20 81
DIRECTION@CS24AVOL.COM
ASSOCIATION@CHALEISVOL.COM
3 B RUE PASCAUD CHOQUEUR 16210 CHALAIS

CDC des 4B

CDC La Valette Tude Droane

FRANCE ACTIVE NOUVELLE AQUITAINE (DLA)
THÈME : DÉVELOPPEMENT DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE
PATRICK LE MERCIER - 07 48 80 18 20
FRANCEACTIVE@FRANCEACTIVE.NOV.FR
70 RUE JEAN DOUCET 16470 SAINT-NICOLAS

CS ENVOL - CHALAIS
THÈME : INFORMATION VA
MATHILDE CHOLLET - 05 45 98 20 81
DIRECTION@CS24AVOL.COM
ASSOCIATION@CHALEISVOL.COM
3 B RUE PASCAUD CHOQUEUR 16210 CHALAIS

CS AMICALE LAÏQUE - GOND PONTouvre
THÈME : INFORMATION VA
VALÉRIE CARLAUD - 05 45 84 18 78
AMICALELAIQUE@GONDPOINTOUVRE.COM
AV DU GÉNÉRAL DE GAULLE 16180 GOND-POINTOUVRE

CS EFFERVESCENTRE - ROULLET
THÈME : INFORMATION VA
DAVID DENIS - 05 45 67 84 38
COORDINATION@EFFERVESCENTRE.FR
3 RTE DU SERGENT SOURBE 16440 ROULLET-SAINT-ESTÈPHE

VILLE D'ANGOULÊME
THÈME : INFORMATION VA
ARMELLE GIAT ET NATHALIE JUBERT - 05 45 38 73 54
VILLE.D'ANGOULÊME@VILLE.D'ANGOULÊME.FR
1 PC DE L'HOTEL DE VILLE, 16001 ANGOULÊME

Avec le soutien de :





RÉPONSE : 15'' :

« J'AI CHOISI... (TEL N° D'IMAGE)...

PARCE QU'ELLE REPRÉSENTE... (DESCRIPTION)...»

Avec le soutien de :





1



2



3



4



5



6



7



8



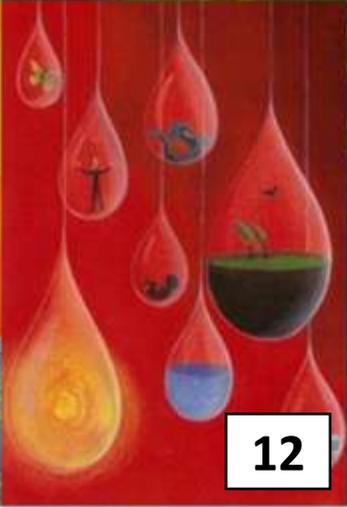
9



10



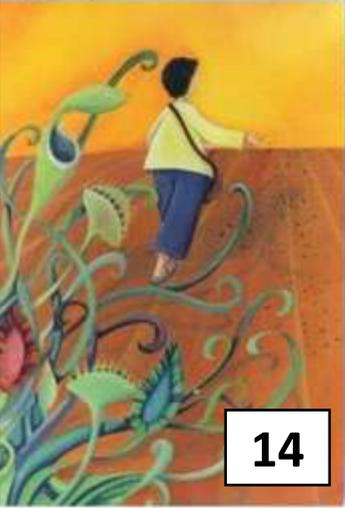
11



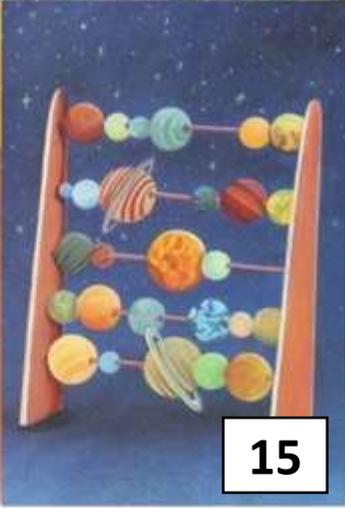
12



13



14



15

LES DÉMARCHES ADMINISTRATIVES ASSOCIATIVES, CELA REPRÉSENTE QUOI POUR MOI ?

RÉPONSE : 15'' :

« JE M'APPELLE...

J'AI CHOISI... (TEL N° D'IMAGE)...

PARCE QU'ELLE REPRÉSENTE... (DESCRIPTION)...»

Avec le soutien de :



LES DÉMARCHES ADMINISTRATIVES DES ASSOCIATIONS : INFORMATIONS ESSENTIELLES AU PLAN STATUTAIRE

Avec le soutien de :



UN ENSEMBLE DE DÉMARCHES ADMINISTRATIVES DE DÉCLARATIONS ET DE MISES À JOUR ; AUPRÈS DE L'ÉTAT SONT OBLIGATOIRES POUR LES ASSOCIATIONS :

Rappel important : Loi 1901 – Article 5 :

« Les associations sont tenues de faire connaître, dans les trois mois, tous les changements survenus dans leur administration, ainsi que toutes les modifications apportées à leurs statuts. Ces modifications et changements ne sont opposables aux tiers qu'à partir du jour où ils auront été déclarés »

Les sanctions :

En cas de déclaration incomplète, irrégulière, voire même en cas de défaut de déclaration, les sanctions applicables peuvent être d'ordre civil, pénal ou administratif.

- Sanctions civiles : inopposabilité aux tiers des modifications et des changements non déclarés.
- Sanctions pénales : amende de 1 500 euros au plus, doublée en cas de récidive.
- Sanctions administratives : suppression ou non-renouvellement des subventions accordées par les collectivités publiques.

Avec le soutien de :



UN ENSEMBLE DE DÉMARCHES ADMINISTRATIVES DE DÉCLARATIONS ET DE MISES À JOUR ; AUPRÈS DE L'ÉTAT SONT OBLIGATOIRES POUR LES ASSOCIATIONS :

Répertoire National des Associations RNA : <https://www.data.gouv.fr/fr/datasets/repertoire-national-des-associations/>

AVANT 2006 :

**N° RNA COMMENCE PAR
« 16 »**

> 6000 ; ENCORE !!

**ASSOCIATIONS
DITES « INACTIVES »**

DEPUIS 2006 :

**N° RNA WALDEC
COMMENCE PAR « W16 »**

➤ 9000

**ASSOCIATIONS DITES
« ACTIVES »**



- À CHAQUE MISE À JOUR, L'ASSOCIATION RÉCUPÈRE UN NOUVEAU N° NA EN « W »
- ATTENTION : SI PAS DE MODIFICATION ; PAS DE DÉCLARATION
- HYPOTHÈSE : BEAUCOUP D'ASSOCIATIONS NE SON PAS À JOUR ET RESTENT ACTIVES

Avec le soutien de :



FORMALITÉS ADMINISTRATIVES EN 4 ÉTAPES : 1) DÉCLARATION, 2) DIRIGEANTS, 3) MODIFICATION DES STATUTS, 4) DISSOLUTION...

1) CRÉATION

CERFA N°13973*04
+ CERFA N°13971*03
+ COMPTE RENDU

2) MODIFICATION
DES DIRIGEANTS

CERFA N°13971*03
+ COMPTE RENDU

3) MODIFICATION
DES STATUTS :
(SIÈGE SOCIAL,
TITRE, OBJET,
AUTRES ARTICLES)

CERFA N°13972*03
+ COMPTE RENDU

4) DISSOLUTION

CERFA N°13972*03
+ COMPTE RENDU

PAR TÉLÉ DÉCLARATION (À PRIVILÉGIER) :

WWW.SERVICE-PUBLIC-ASSO.FR

POSSIBILITÉ DE TÉLÉ DÉCLARATION DES ASSOCIATIONS (CRÉATION, MODIFICATIONS, DISSOLUTION) SUR :

[HTTPS://WWW.SERVICE-PUBLIC.FR/PARTICULIERS/VOSDROITS/N31931](https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N31931)

PAR COURRIER OU SUR PLACE

LE SIÈGE SOCIAL DÉPEND DE L'ARRONDISSEMENT D'ANGOULÊME :

PAR COURRIER : DSDEN –SDJES – GREFFE ASSOCIATIONS – CITÉ ADMINISTRATIVE – BÂTIMENT B – RUE RAYMOND-POINCARÉ 16023 ANGOULÊME CEDEX
CONTACT MAIL : ELISABETH.GOULET@AC-POITIERS.FR

TÉLÉPHONE : 05.17.84.03.53

POSSIBILITÉ DE DÉPOSER LES DOSSIERS À L'ACCUEIL DE LA DSDEN – SDJES – CITÉ ADMINISTRATIVE – BÂTIMENT B

TOUS LES JOURS : 9H-12H / 13H30-16H30

LE SIÈGE SOCIAL DÉPEND DE L'ARRONDISSEMENT DE COGNAC :

PAR COURRIER : SOUS-PRÉFECTURE – RUE JEAN TARANSAUD CS 90259 16100 COGNAC

CONTACT MAIL : DOMINIQUE.GERAUD@CHARENTE.GOUV.FR

TÉLÉPHONE : 05 17 20 33 95

LE SIÈGE SOCIAL DÉPEND DE L'ARRONDISSEMENT DE CONFOLENS :

PAR COURRIER : SOUS-PRÉFECTURE – RUE BABAUD LACROZE – 16500 CONFOLENS

CONTACT MAIL : STEPHANIE.BISSON@CHARENTE.GOUV.FR

TÉLÉPHONE : 05 17 20 34 12

1) CAS D'UNE CRÉATION

Avec le soutien de :



1) CAS D'UNE CRÉATION

CRÉATION D'UNE ASSOCIATION : N°13973*04 : CERFA-N-13973-04-CR-ATION-D-UNE-ASSOCIATION-16640

DÉCLARATION DE LA LISTE DES PERSONNES CHARGÉES DE L'ADMINISTRATION D'UNE ASSOCIATION : N°13971*03 : CERFA-N-13971-03-D-CLARATION-DE-LA-LISTE-DES-PERSONNES-CHARG-ES-DE-L-ADMINISTRATION-D-UNE-ASSOCIATION-16643

**COMPTE-RENDU SIGNÉ DE L'ASSEMBLÉE CONSTITUTIVE
+ UN EXEMPLAIRE DES STATUTS SIGNÉS PAR AU MOINS
DEUX MEMBRES FONDATEURS
+ UNE ENVELOPPE TIMBRÉE ET LIBELLÉE POUR L'ENVOI
DU RÉCÉPISSÉ.**

**A RETENIR : GRATUITÉ DE LA PARUTION AU JOURNAL
OFFICIEL**

PAGE 1



cerfa
N°

CRÉATION d'une ASSOCIATION
DÉCLARATION PRÉALABLE

*Loi du 1^{er} juillet 1901, article 5
Décret du 16 août 1901, articles 1 à 7*

Ce formulaire vous permet de déclarer les informations nécessaires à la création de votre association et de procéder à leur insertion obligatoire au Journal officiel des associations et des fondations d'entreprise (JOAFE).

Avant de renseigner ce document, veuillez lire attentivement les informations contenues dans le guide explicatif.

1 - INFORMATIONS PUBLIÉES AU JOAFE

TITRE

OBJET

SIEGE SOCIAL

Étage, escalier, appartement Immeuble, bâtiment, résidence

N° Extension Type de voie Nom de la voie

Lieu-dit ou boîte postale Code postal Commune / Localité

Site INTERNET : _____
(facultatif)

Veuillez compléter la page suivante ⇨ 1/3

utien de :

1) CAS D'UNE CRÉATION

CRÉATION D'UNE ASSOCIATION : N°13973*04 : CERFA-N-13973-04-CR-ATION-D-UNE-ASSOCIATION-16640

DÉCLARATION DE LA LISTE DES PERSONNES CHARGÉES DE L'ADMINISTRATION D'UNE ASSOCIATION : N°13971*03 : CERFA-N-13971-03-D-CLARATION-DE-LA-LISTE-DES-PERSONNES-CHARG-ES-DE-L-ADMINISTRATION-D-UNE-ASSOCIATION-16643

**COMPTE-RENDU SIGNÉ DE L'ASSEMBLÉE CONSTITUTIVE
+ UN EXEMPLAIRE DES STATUTS SIGNÉS PAR AU MOINS
DEUX MEMBRES FONDATEURS
+ UNE ENVELOPPE TIMBRÉE ET LIBELLÉE POUR L'ENVOI
DU RÉCÉPISSÉ.**

**A RETENIR : GRATUITÉ DE LA PARUTION AU JOURNAL
OFFICIEL**

PAGE 2

2 - INFORMATIONS NON PUBLIÉES AU JOAFE

ADRESSE DE GESTION

Titre court de l'association :

Chez : Mme M. Nom : _____ Prénom : _____

Etage, escalier, appartement Immeuble, bâtiment, résidence

N° Extension Type de voie Nom de la voie

Lieu-dit ou boîte postale Code postal Commune / Localité

Téléphone de l'association : _____
(recommandé)

Adresse électronique de l'association : _____
(recommandé)

3 - DATE DE L'ASSEMBLEE CONSTITUTIVE

Date : _____

4 - SIGNATURE DE LA DÉCLARATION

Déclaration établie le : _____ à _____

Nom et qualité du déclarant - Signature

1) CAS D'UNE CRÉATION

CRÉATION D'UNE ASSOCIATION : N°13973*04 : CERFA-N-13973-04-CR-ATION-D-UNE-ASSOCIATION-16640

DÉCLARATION DE LA LISTE DES PERSONNES CHARGÉES DE L'ADMINISTRATION D'UNE ASSOCIATION : N°13971*03 : CERFA-N-13971-03-D-CLARATION-DE-LA-LISTE-DES-PERSONNES-CHARG-ES-DE-L-ADMINISTRATION-D-UNE-ASSOCIATION-16643

COMPTE-RENDU SIGNÉ DE L'ASSEMBLÉE CONSTITUTIVE + UN EXEMPLAIRE DES STATUTS SIGNÉS PAR AU MOINS DEUX MEMBRES FONDATEURS + UNE ENVELOPPE TIMBRÉE ET LIBELLÉE POUR L'ENVOI DU RÉCÉPISSÉ.

A RETENIR : GRATUITÉ DE LA PARUTION AU JOURNAL OFFICIEL

PAGE 1



cerfa
N°

DÉCLARATION DE LA LISTE DES PERSONNES CHARGÉES DE L'ADMINISTRATION D'UNE ASSOCIATION

Loi du 1^{er} juillet 1901, article 5
décret du 16 août 1901, article 2

Ce formulaire vous permet de déclarer la liste des personnes en charge de l'administration de votre association. L'article 5 de la loi du 1^{er} juillet 1901 et l'article 2 de son décret d'application imposent la déclaration des éléments suivants : le nom, la profession, le domicile et la nationalité de celles et ceux qui sont chargés de l'administration de votre association.

Les données nominatives personnelles contenues dans cette liste ne feront l'objet d'aucune saisie permettant la constitution d'un fichier nominatif.

Cette liste est communicable à toute personne en faisant la demande.

Avant de renseigner ce document, veuillez lire attentivement les informations contenues dans le guide explicatif.

1 - IDENTIFICATION DE L'ASSOCIATION

TITRE ACTUEL DE L'ASSOCIATION :

Numéro de DOSSIER :

(numéro figurant sur le dernier récépissé délivré par l'administration)

Numéro SIREN/SIRET :

(numéro à indiquer lorsqu'il a déjà été attribué)

ADRESSE DU SIÈGE SOCIAL DE L'ASSOCIATION :

Etage, escalier, appartement		Immeuble, bâtiment, résidence	
N°	Extension	Type de voie	Nom de la voie
Lieu-dit ou boîte postale		Code postal	Commune / Localité

2 - NATURE DE LA DÉCLARATION

VOUS SOUHAITEZ (Veuillez cocher la case correspondante) :

faire une première déclaration (création d'association)

faire une déclaration de modification

Veuillez indiquer, dans les deux cas, la date de la décision de l'organe délibérant : _____

3 - SIGNATURE DE LA DÉCLARATION

Déclaration établie le : _____ à _____
Nom et qualité du déclarant - Signature

Veuillez compléter la page suivante ⇒ 1/7

soutien de :

1) CAS D'UNE CRÉATION

CRÉATION D'UNE ASSOCIATION : N°13973*04 : CERFA-N-13973-04-CR-ATION-D-UNE-ASSOCIATION-16640

DÉCLARATION DE LA LISTE DES PERSONNES CHARGÉES DE L'ADMINISTRATION D'UNE ASSOCIATION : N°13971*03 : CERFA-N-13971-03-D-CLARATION-DE-LA-LISTE-DES-PERSONNES-CHARG-ES-DE-L-ADMINISTRATION-D-UNE-ASSOCIATION-16643

**COMPTE-RENDU SIGNÉ DE L'ASSEMBLÉE CONSTITUTIVE
+ UN EXEMPLAIRE DES STATUTS SIGNÉS PAR AU MOINS
DEUX MEMBRES FONDATEURS
+ UNE ENVELOPPE TIMBRÉE ET LIBELLÉE POUR L'ENVOI
DU RÉCÉPISSÉ.**

**A RETENIR : GRATUITÉ DE LA PARUTION AU JOURNAL
OFFICIEL**

PAGE 2

Titre de l'association : _____

Numéro de dossier : _____

• Fonction dans votre association (président, secrétaire, trésorier, autre...) : _____

• Civilité : Mme Mlle M.

• Nom : _____ Prénom : _____

• Nationalité : _____ Profession : _____

• Adresse (Préciser l'adresse complète)

Etage, escalier, appartement Immeuble, bâtiment, résidence

N° Extension Type de voie Nom de la voie

Lieu-dit ou boîte postale Code postal Commune / Localité

• Fonction dans votre association (président, secrétaire, trésorier, autre...) : _____

• Civilité : Mme Mlle M.

• Nom : _____ Prénom : _____

• Nationalité : _____ Profession : _____

• Adresse (Préciser l'adresse complète)

Etage, escalier, appartement Immeuble, bâtiment, résidence

N° Extension Type de voie Nom de la voie

Lieu-dit ou boîte postale Code postal Commune / Localité

• Fonction dans votre association (président, secrétaire, trésorier, autre...) : _____

• Civilité : Mme Mlle M.

• Nom : _____ Prénom : _____

• Nationalité : _____ Profession : _____

• Adresse (Préciser l'adresse complète)

Etage, escalier, appartement Immeuble, bâtiment, résidence

N° Extension Type de voie Nom de la voie

Lieu-dit ou boîte postale Code postal Commune / Localité

« La loi 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, s'applique à la déclaration relative à votre association dont les destinataires sont les services préfectoraux et les services de l'État concernés. Les articles 39 et suivants de cette loi vous garantissent un droit d'accès et de rectification pour les données vous concernant auprès du préfet du département ou du sous-préfet de l'arrondissement du siège de l'association. »

Veillez compléter la page suivante ⇒ 2/7

in de :

1) CAS D'UNE CRÉATION

CRÉATION D'UNE ASSOCIATION : N°13973*04 : CERFA-N-13973-04-CR-ATION-D-UNE-ASSOCIATION-16640

DÉCLARATION DE LA LISTE DES PERSONNES CHARGÉES DE L'ADMINISTRATION D'UNE ASSOCIATION : N°13971*03 : CERFA-N-13971-03-D-CLARATION-DE-LA-LISTE-DES-PERSONNES-CHARG-ES-DE-L-ADMINISTRATION-D-UNE-ASSOCIATION-16643

**COMPTE-RENDU SIGNÉ DE L'ASSEMBLÉE CONSTITUTIVE
+ UN EXEMPLAIRE DES STATUTS SIGNÉS PAR AU MOINS
DEUX MEMBRES FONDATEURS
+ UNE ENVELOPPE TIMBRÉE ET LIBELLÉE POUR L'ENVOI
DU RÉCÉPISSÉ.**

A RETENIR : GRATUITÉ DE LA PARUTION AU JOURNAL OFFICIEL

CR RÉUNION

Le fonctionnement des comptes : Voici un exemple de procuration

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

En date du :

Nom de l'association :

Le
A..... heures.

Le conseil d'administration s'est réuni au siège social sous la présidence de M.....

Membres du conseil d'administration et fonctions :

M M.....
M M.....
M M.....

Le quorum étant atteint, le conseil peut valablement délibérer.
Il donne pouvoir à (noms, prénoms, fonctions)

M M.....
M M.....

de faire toutes les opérations concernant le fonctionnement du compte de chèques (1), du livret (1), de fonds ouverts à l'agence et notamment de signer tous ordres, reçus, chèques, virements, et faire tous versements et tous retraits, de retirer ou de verser toutes pièces comptables, de donner toutes quittances et décharges, et, de façon générale, effectuer toutes opérations pour le compte de la collectivité sus-dénommée.
MM..... devront agir conjointement ou pourront agir séparément (1). Le présent pouvoir est valable jusqu'à révocation expresse de notre part. Il sera obligatoirement renouvelé de notre chef, au cas où un changement interviendrait au sein de la collectivité.

Pour copie certifiée conforme

A..... Le.....

Le Président (2) un administrateur

Signature des mandataires (3)

M M..... M

(1) Rayer l'mention inutile
(2) « Lu et approuvé » - Bon pour pouvoir - signature
(3) Porter la mention « lu et approuvé » - Bon pour acceptation de mandat - signature

2) CAS D'UNE MODIFICATION DANS LA LISTE DES DIRIGEANTS

Avec le soutien de :



2) CAS D'UNE MODIFICATION DANS LA LISTE DES DIRIGEANTS

DÉCLARATION DE LA LISTE DES PERSONNES CHARGÉES DE L'ADMINISTRATION D'UNE ASSOCIATION :
N°13971*03 : CERFA-N-13971-03-D-CLARATION-DE-LA-LISTE-DES-PERSONNES-CHARG-ES-DE-L-ADMINISTRATION-D-UNE-ASSOCIATION-16643

COMPTE-RENDU SIGNÉ DE LA RÉUNION QUI A VALIDÉ L'ÉLECTION
+ UNE ENVELOPPE TIMBRÉE ET LIBELLÉE POUR L'ENVOI DU RÉCÉPISSÉ.

PAGE 1



cerfa
N°

DÉCLARATION DE LA LISTE DES PERSONNES CHARGÉES DE L'ADMINISTRATION D'UNE ASSOCIATION

Loi du 1^{er} juillet 1901, article 5
 décret du 16 août 1901, article 2

Ce formulaire vous permet de déclarer la liste des personnes en charge de l'administration de votre association. L'article 5 de la loi du 1^{er} juillet 1901 et l'article 2 de son décret d'application imposent la déclaration des éléments suivants : le nom, la profession, le domicile et la nationalité de celles et ceux qui sont chargés de l'administration de votre association.

Les données nominatives personnelles contenues dans cette liste ne feront l'objet d'aucune saisie permettant la constitution d'un fichier nominatif.

Cette liste est communicable à toute personne en faisant la demande.

Avant de renseigner ce document, veuillez lire attentivement les informations contenues dans le guide explicatif.

1 - IDENTIFICATION DE L'ASSOCIATION

TITRE ACTUEL DE L'ASSOCIATION :

Numéro de DOSSIER :
(numéro figurant sur le dernier récépissé délivré par l'administration)

Numéro SIREN/SIRET :
(numéro à indiquer lorsqu'il a déjà été attribué)

ADRESSE DU SIÈGE SOCIAL DE L'ASSOCIATION :

Etage, escalier, appartement		Immeuble, bâtiment, résidence	
N°	Extension	Type de voie	Nom de la voie
Lieu-dit ou boîte postale		Code postal	Commune / Localité

2 - NATURE DE LA DÉCLARATION

VOUS SOUHAITEZ (Veuillez cocher la case correspondante) :

faire une première déclaration (création d'association)

faire une déclaration de modification

Veuillez indiquer, dans les deux cas, la date de la décision de l'organe délibérant : _____

3 - SIGNATURE DE LA DÉCLARATION

Déclaration établie le : _____ à _____
 Nom et qualité du déclarant - Signature

Veuillez compléter la page suivante ⇌ 1/7

en de :



2) CAS D'UNE MODIFICATION DANS LA LISTE DES DIRIGEANTS

DÉCLARATION DE LA LISTE DES PERSONNES CHARGÉES DE L'ADMINISTRATION D'UNE ASSOCIATION :

N°13971*03 : CERFA-N-13971-03-D-CLARATION-DE-LA-LISTE-DES-PERSONNES-CHARG-ES-DE-L-ADMINISTRATION-D-UNE-ASSOCIATION-16643

**COMPTE-RENDU SIGNÉ DE LA RÉUNION QUI A VALIDÉ L'ÉLECTION
+ UNE ENVELOPPE TIMBRÉE ET LIBELLÉE POUR L'ENVOI DU RÉCÉPISSÉ.**

PAGE 2

Titre de l'association : _____

Numéro de dossier : _____

• Fonction dans votre association (président, secrétaire, trésorier, autre...) : _____

• Civilité : Mme Mlle M.

• Nom : _____ Prénom : _____

• Nationalité : _____ Profession : _____

• Adresse (Préciser l'adresse complète)

Etage, escalier, appartement Immeuble, bâtiment, résidence

N° Extension Type de voie Nom de la voie

Lieu-dit ou boîte postale Code postal Commune / Localité

• Fonction dans votre association (président, secrétaire, trésorier, autre...) : _____

• Civilité : Mme Mlle M.

• Nom : _____ Prénom : _____

• Nationalité : _____ Profession : _____

• Adresse (Préciser l'adresse complète)

Etage, escalier, appartement Immeuble, bâtiment, résidence

N° Extension Type de voie Nom de la voie

Lieu-dit ou boîte postale Code postal Commune / Localité

• Fonction dans votre association (président, secrétaire, trésorier, autre...) : _____

• Civilité : Mme Mlle M.

• Nom : _____ Prénom : _____

• Nationalité : _____ Profession : _____

• Adresse (Préciser l'adresse complète)

Etage, escalier, appartement Immeuble, bâtiment, résidence

N° Extension Type de voie Nom de la voie

Lieu-dit ou boîte postale Code postal Commune / Localité

« La loi 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, s'applique à la déclaration relative à votre association dont les destinataires sont les services préfectoraux et les services de l'État concernés. Les articles 39 et suivants de cette loi vous garantissent un droit d'accès et de rectification pour les données vous concernant auprès du préfet du département ou du sous-préfet de l'arrondissement du siège de l'association. »

Veillez compléter la page suivante ⇒ 2/7

in de :

2) CAS D'UNE MODIFICATION DANS LA LISTE DES DIRIGEANTS

DÉCLARATION DE LA LISTE DES PERSONNES CHARGÉES DE L'ADMINISTRATION D'UNE ASSOCIATION :

N°13971*03 : CERFA-N-13971-03-D-CLARATION-DE-LA-LISTE-DES-PERSONNES-CHARG-ES-DE-L-ADMINISTRATION-D-UNE-ASSOCIATION-16643

COMPTE-RENDU SIGNÉ DE LA RÉUNION QUI A VALIDÉ L'ÉLECTION
+ UNE ENVELOPPE TIMBRÉE ET LIBELLÉE POUR L'ENVOI DU RÉCÉPISSÉ.

CR RÉUNION

Le fonctionnement des comptes : Voici un exemple de procuration

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

En date du :

Nom de l'association :

Le
A heures.

Le conseil d'administration s'est réuni au siège social sous la présidence de M.....

Membres du conseil d'administration et fonctions :

M M.....
M M.....
M M.....

Le quorum étant atteint, le conseil peut valablement délibérer.
Il donne pouvoir à (noms, prénoms, fonctions)

M M.....
M M.....

de faire toutes les opérations concernant le fonctionnement du compte de chèques (1), du livret (1), de fonds ouverts à l'agence et notamment de signer tous ordres, reçus, chèques, virements, et faire tous versements et tous retraits, de retirer ou de verser toutes pièces comptables, de donner toutes quittances et décharges, et, de façon générale, effectuer toutes opérations pour le compte de la collectivité sus-dénommée.
MM..... devront agir conjointement ou pourront agir séparément (1). Le présent pouvoir est valable jusqu'à révocation expresse de notre part. Il sera obligatoirement renouvelé de notre chef, au cas où un changement interviendrait au sein de la collectivité.

Pour copie certifiée conforme

A..... Le.....

Le Président (2) un administrateur

Signature des mandataires (3)

M M..... M

(1) Rayer l'mention inutile
(2) « Lu et approuvé » - Bon pour pouvoir - signature
(3) Porter la mention « lu et approuvé » - Bon pour acceptation de mandat - signature

2) CAS D'UNE MODIFICATION DANS LA LISTE DES DIRIGEANTS

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N31931>

J'aide les services publics à s'améliorer : je **donne mon avis** avec services publics + →

Accueil > Associations



Français ▼

Associations

Formalités administratives d'une association

→ Création

→ Évolutions

Fonctionnement d'une association

→ Dirigeants et responsables

→ Bénévoles, volontaires et salariés

→ Assurance et responsabilité

→ Organisation d'événements

Financement et fiscalité d'une association

→ Collecte de fonds (cotisations, dons, subventions)

→ Activités commerciales (buvettes, loteries, braderies)

Associations spécifiques et fondations

2) CAS D'UNE MODIFICATION DANS LA LISTE DES DIRIGEANTS

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N31931>



J'aide les services publics à s'améliorer : je **donne mon avis** avec services publics + →

Accueil > Associations > Évolutions et dissolution d'une association



Français ▾

Évolutions et dissolution d'une association

- Modification des statuts
- **Changement dans l'administration**
- Évolution des ressources
- Dissolution

Services en ligne et formulaires ▾

Questions ? Réponses !

- Quelle est la procédure pour exclure un membre d'une association ?
- Quels sont les délais de conservation des documents d'une association ?
- Comment obtenir le récépissé de déclaration de modification d'une association ?

Voir aussi ▾

2) CAS D'UNE MODIFICATION DANS LA LISTE DES DIRIGEANTS

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N31931>

J'aide les services publics à s'améliorer : je **donne mon avis** avec services publics + →

Accueil > Associations > Évolutions et dissolution d'une association > Changements dans l'administration d'une association



Français ▼

Changements dans l'administration d'une association

Vérifié le 01 janvier 2022 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre), Ministère chargé de la vie associative

Une association **doit** déclarer en préfecture les changements survenus dans son administration. Il peut s'agir d'un changement de dirigeants, d'adresse de son siège social, du nombre d'établissements, ..., ou, dans le cas d'une union ou d'une fédération, de l'adhésion ou du retrait d'une association membre. En Alsace-Moselle, un changement de direction ou d'adresse du siège impliquant un changement de tribunal compétent **doit** être déclaré pour inscription au registre des associations.

Cas général

Alsace-Moselle

Une association **doit** déclarer, dans les **3 mois**, au greffe des associations du **département de son siège social**, les changements qui portent sur les sujets suivants :

- Changement dans la liste des dirigeants
- Changement d'adresse de gestion (si elle est différente de l'adresse du siège social)
- Ouverture ou fermeture d'un établissement
- Acquisition ou *aliénation* des locaux destinés à l'administration et à l'accomplissement de l'activité
- Nouvelle composition d'une union ou d'une fédération (adhésion ou retrait d'une association membre).

2) CAS D'UNE MODIFICATION DANS LA LISTE DES DIRIGEANTS

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N31931>



Service-Public.fr
Le site officiel de l'administration française

Se connecter



[Qu'est-ce que FranceConnect ?](#)

En utilisant le service FranceConnect, vous acceptez les conditions générales d'utilisation de [FranceConnect](#) et de [service-public.fr](#)

Ou utiliser vos identifiants Service-Public.fr

Votre email personnel

Par exemple : nom@example.com

Votre mot de passe

[Mot de passe oublié ?](#) →

[Pas encore de compte ?](#) →

SI PAS DE COMPTE

https://auth.service-public.fr/realms/service-public/login-actions/registration?client_id=spclient&tab_id=gBnOLNyvDPs

2) CAS D'UNE MODIFICATION DANS LA LISTE DES DIRIGEANTS

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N31931>

Créer un compte association



Obtenir vos FranceConnect ID

En utilisant le service FranceConnect, vous acceptez les conditions générales d'utilisation de FranceConnect et de service-public.fr

Ou créer vos identifiants Service-Public.fr

Les informations demandées sont obligatoires

Quelle est votre adresse email personnelle ?

Par exemple : nom@example.com

Choisir votre mot de passe

Pour créer votre mot de passe, utilisez :

- au moins 8 caractères
- au moins 1 lettre en majuscule
- au moins 1 lettre en minuscule
- au moins 1 chiffre

Lire les recommandations de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL)

Mot de passe

Confirmez votre mot de passe

J'ai déjà un compte Service-Public.fr

Créez-vous ce compte pour une association ?

Oui Non

Souhaitez-vous recevoir gratuitement la lettre d'actualité tous les Jueux ?

Oui Non

La lettre d'information inclut de la promotion de publications éditées par la Direction de l'information légale et administrative (éditeur de service-public.fr) La Documentation française, journaux officiels...

Code de sécurité



SI PAS DE COMPTE

https://auth.service-public.fr/realms/service-public/login-actions/registration?client_id=spclient&tab_id=gBnOLNyvDPs

2) CAS D'UNE MODIFICATION DANS LA LISTE DES DIRIGEANTS

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N31931>



Mon tableau de bord

Mes informations personnelles

Mes documents

Mes alertes

Paramétrage, connexion et sécurité

Paramétrage, connexion et sécurité

Date de dernière connexion : 15/11/2022 à 07:47

Les notifications service-public.fr sont envoyées à
thibaud.delaunay@gmail.com

● Espace personnel

TEST (espace association)

+ AJOUTER UNE ASSOCIATION

DÉCONNEXION

Fiches pratiques par thèmes

Papiers - Citoyenneté - Élections

Famille - Scolarité

Social - Santé

Travail - Formation

Logement

Transports - Mobilité

Argent - Impôts - Consommation

Justice

Étranger - Europe

Loisirs - Sports - Culture

Associations

Démarches et outils

Démarches en ligne

Formulaires administratifs (cerfas)

Simulateurs

Modèles de lettres

Outils de recherche

Allô Service Public

Annuaire de l'administration

Nous connaître

Missions

Service-Public.fr en chiffres

Mise à disposition des données

Engagements et qualité

Aide

Vous êtes une administrateur

Vous êtes journaliste ?

Une question à l'équipe

SI PAS DE COMPTE

https://auth.service-public.fr/realms/service-public/login-actions/registration?client_id=spclient&tab_id=gBnOLNyvDPs

2) CAS D'UNE MODIFICATION DANS LA LISTE DES DIRIGEANTS

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N31931>



Modification d'association

1 Type de déclaration

2 Identification

3 Déclaration de changement

4 Pièces justificatives

5 Récapitulatif de ma demande

Les champs marqués d'un * sont obligatoires

Motif(s) de la déclaration

* La déclaration concerne la ou les modifications suivantes :
Veillez cocher au moins une proposition.

- A - Un changement dans la liste des personnes chargées de l'administration de l'association ?
- B - Le titre de l'association, éventuellement du sigle
- C - L'objet
- D - Le siège social ?
- F - Des dispositions statutaires nouvelles (autres que le titre, l'objet ou le siège si celui-ci figure dans les statuts) ?
- G - Les nouveaux établissement(s) secondaire(s) créés ou supprimés
- H - L'actualisation de l'état patrimonial : acquisitions ou aliénations ?
- I - La nouvelle composition d'une union ou d'une fédération
- J - L'actualisation des coordonnées de gestion. Il est recommandé d'actualiser, le cas échéant, le numéro de téléphone, l'adresse électronique, le site internet et de renseigner le numéro SIREN SIRET de l'association.

Certaines modifications (B, C et D) peuvent être publiées au JOAFE si vous en faites la demande.

REPRENDRE PLUS TARD

SUIVANT >

Besoin d'aide pour ce service en ligne ?

Avez-vous une question ou un problème ?

Nos engagements

Données personnelles et sécurité de la démarche

Conditions générales d'utilisation de la démarche

2) CAS D'UNE MODIFICATION DANS LA LISTE DES DIRIGEANTS

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N31931>

Modification d'association

- 1 Type de déclaration
- 2 Identification
- 3 Déclaration de changement
- 4 Pièces justificatives
- 5 Récapitulatif de ma demande

Les champs marqués d'un * sont obligatoires

Informations personnelles du déclarant

* Civilité Madame Monsieur

* Nom

* Prénom(s)

* Etes-vous membre du conseil d'administration de l'association ? Oui Non

< PRÉCÉDENT

REPRENDRE PLUS TARD

SUIVANT >

Besoin d'aide pour ce service en ligne ?

Avez-vous une question ou un problème ?

Nos engagements

Données personnelles et sécurité de la démarche

Conditions générales d'utilisation de la démarche

2) CAS D'UNE MODIFICATION DANS LA LISTE DES DIRIGEANTS

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N31931>



Modification d'association

- 1 Type de déclaration
- 2 Identification
- 3 Déclaration de changement
- 4 Pièces justificatives
- 5 Récapitulatif de ma demande

Les champs marqués d'un * sont obligatoires

Identification de l'association

* Avez-vous un numéro RNA ? Oui Non

* Numéro RNA

Rechercher

Identification de l'association

Numéro SIRET (ex : 40483304800022)

Sigle

Nom de l'association ?

250 caractères restants

2) CAS D'UNE MODIFICATION DANS LA LISTE DES DIRIGEANTS

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N31931>



Se déconnecter

Modification d'association

- 1 Type de déclaration
- 2 Identification
- 3 Déclaration de changement
- 4 Pièces justificatives
- 5 Récapitulatif de ma demande

Les champs marqués d'un * sont obligatoires

A - Changement dans la liste des personnes chargées de l'administration de l'association

Vous devez indiquer la liste complète des personnes chargées de l'administration de l'association. Ne pas déclarer les seules personnes nouvelles chargées de l'administration de l'association ni les seules personnes du bureau. ?

* Date de décision de l'organe délibérant (JJ/MM/AAAA) ?

Le procès-verbal de l'organe délibérant, daté et signé, portant le nom, prénom, fonction du signataire, vous sera demandé en fin de démarche.

Dirigeant 1

* Fonction au sein de l'association

* Civilité Madame Monsieur

* Nom ?

* Prénom(s) ?

2) CAS D'UNE MODIFICATION DANS LA LISTE DES DIRIGEANTS

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N31931>

Dirigeant 1

* Fonction au sein de l'association

Administrateur(trice)

* Civilité Madame Monsieur

* Nom

DELAUNAY

* Prénom(s)

Thibaud

* Nationalité

Française

* Profession

Professeur de Sport

* Pays

FRANCE

Étage - escalier - appartement

Immeuble - bâtiment - résidence

* Numéro et libellé de voie

Boite postale / lieu-dit

* Code postal (exemple pour la France: 35000)

* Localité

EFFACER

2) CAS D'UNE MODIFICATION DANS LA LISTE DES DIRIGEANTS

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N31931>

Dirigeant 2

* Fonction au sein de l'association

* Civilité Madame Monsieur

* Nom [?]

* Prénom(s) [?]

* Nationalité

* Profession

* Pays

Étage - escalier - appartement

Immeuble - bâtiment - résidence

* Numéro et libellé de voie

Boîte postale / lieu-dit

* Code postal (exemple pour la France: 35000)

* Localité

FFRAGFR

2) CAS D'UNE MODIFICATION DANS LA LISTE DES DIRIGEANTS

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N31931>



Modification d'association

- 1 Type de déclaration
- 2 Identification
- 3 Déclaration de changement
- 4 Pièces justificatives
- 5 Récapitulatif de ma demande

Les champs marqués d'un * sont obligatoires

Pièces Justificatives

Mode d'envoi de ma déclaration

Aucune date de naissance ne doit figurer sur les documents joints (statuts, procès-verbal, mandat) sous peine de rejet de la déclaration.
En cas de réponse négative à votre demande, vous devrez renouveler intégralement votre télédéclaration.

- Si vous déclarez une modification statutaire (titre, objet, statuts, le siège social s'il figure dans les statuts) : les nouveaux statuts de l'association signés par au moins deux personnes mentionnées sur la liste des dirigeants en cours de validité (bureau ou conseil d'administration), portant leur nom, prénom, et fonction au sein de l'association
- Dans le cas du changement d'adresse du siège social, de modification du titre, de modification de l'objet, de changement des personnes chargées de l'administration de l'association, de changement des statuts ou de dissolution, de création ou de suppression d'établissement, de modification de l'état patrimonial (acquisitions ou aliénations) : le ou les procès-verbaux de l'organe délibérant (assemblée générale ou conseil d'administration selon la modification adoptée) ou l'extrait de procès-verbal, daté et signé, portant le nom, le prénom, la fonction du signataire
- En cas d'actualisation des coordonnées de gestion : Procès-verbal ou compte-rendu de réunion du bureau de l'association

Le cas échéant : le mandat portant la signature, le nom, le prénom et la fonction au sein de l'association de l'une des personnes chargées de l'administration (bureau ou conseil d'administration)

Pour compléter votre démarche, vous devez obligatoirement joindre les pièces justificatives suivantes :

* Procès verbal 1 de l'organe délibérant daté et signé, portant le nom, le prénom et la fonction du signataire ?

Ajouter un fichier : ?

Depuis mon ordinateur

Depuis mon porte-documents Service-public.fr

2) CAS D'UNE MODIFICATION DANS LA LISTE DES DIRIGEANTS

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N31931>

Aucune date de naissance ne doit figurer sur les documents joints (statuts, procès-verbal, mandat) sous peine de rejet de la déclaration.

En cas de réponse négative à votre demande, vous devrez renouveler intégralement votre télédéclaration.

- Si vous déclarez une modification statutaire (titre, objet, statuts, le siège social s'il figure dans les statuts) : les nouveaux statuts de l'association signés par au moins deux personnes mentionnées sur la liste des dirigeants en cours de validité (bureau ou conseil d'administration), portant leur nom, prénom, et fonction au sein de l'association
- Dans le cas du changement d'adresse du siège social, de modification du titre, de modification de l'objet, de changement des personnes chargées de l'administration de l'association, de changement des statuts ou de dissolution, de création ou de suppression d'établissement, de modification de l'état patrimonial (acquisitions ou aliénations) : le ou les procès-verbaux de l'organe délibérant (assemblée générale ou conseil d'administration selon la modification adoptée) ou l'extrait de procès-verbal, daté et signé, portant le nom, le prénom, la fonction du signataire
- En cas d'actualisation des coordonnées de gestion : Procès-verbal ou compte-rendu de réunion du bureau de l'association

Le cas échéant : le mandat portant la signature, le nom, le prénom et la fonction au sein de l'association de l'une des personnes chargées de l'administration (bureau ou conseil d'administration)

Pour compléter votre démarche, vous devez obligatoirement joindre les pièces justificatives suivantes :

* Procès verbal 1 de l'organe délibérant daté et signé, portant le nom, le prénom et la fonction du signataire ?

Ajouter un fichier : ?

Depuis mon ordinateur

Depuis mon porte-documents Service-public.fr



Glisser - déposer un fichier ici

Ajouter un procès verbal.

< PRÉCÉDENT

REPRENDRE PLUS TARD

SUIVANT >

Besoin d'aide pour ce service en ligne ?

Avez-vous une question ou un problème ?

Nos engagements

Données personnelles et sécurité de la démarche

Conditions générales d'utilisation de la démarche

2) CAS D'UNE MODIFICATION DANS LA LISTE DES DIRIGEANTS

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N31931>

Modification d'association

1 Type de déclaration

2 Identification

3 Déclaration de
changement

4 Pièces justificatives

5 Récapitulatif de
ma demande

Les champs marqués d'un * sont obligatoires

Récapitulatif

Votre demande est presque complète. Veuillez vérifier l'exactitude des données que vous avez communiquées

Informations personnelles du déclarant

Modifier

NOM PRENOM

Etes-vous membre du conseil d'administration de l'association ? **Oui**

Fonction au sein de l'association : **Administrateur(trice)**

Profession : **PROFESSION**

Identification de l'association

Modifier

Numéro RNA : **XXXXXX**

Nom de l'association :

XXXXXX

Objet de l'association:

3) CAS D'UNE MODIFICATION DES STATUTS : (SIÈGE SOCIAL, TITRE, OBJET, AUTRES ARTICLES)

Avec le soutien de :



3) CAS D'UNE MODIFICATION DES STATUTS : (SIÈGE SOCIAL, TITRE, OBJET, AUTRES ARTICLES)

TÉLÉCHARGER ET COMPLÉTER LE CERFA N°13972*03 :
CERFA-N-13972-03-MODIFICATION-D-UNE-ASSOCIATION-16646

COMPTE-RENDU SIGNÉ DE LA RÉUNION QUI A VALIDÉ
L'ÉLECTION
+ UNE ENVELOPPE TIMBRÉE ET LIBELLÉE POUR L'ENVOI
DU RÉCÉPISSÉ.

A SAVOIR : PARUTION AU JO POSSIBLE ET FACULTATIVE
SI MODIFICATION DU TITRE, DE L'OBJET OU DE
L'ADRESSE DE SIÈGE SOCIAL. GRATUITÉ DE LA
PARUTION DEPUIS LE 1ER JANVIER 2020.

PAGE 1



cerfa
N°

MODIFICATION D'UNE ASSOCIATION

titre, objet, siège social, adresse de gestion, dissolution

Loi du 1^{er} juillet 1901, article 5

Ce formulaire vous permet de déclarer différentes modifications de votre association, à savoir son titre, son siège social, son objet, son adresse de gestion ou encore sa dissolution.

Certaines modifications sont considérées comme statutaires car elles concernent des éléments figurant dans les statuts de votre association : le titre, l'objet, le siège social. La dissolution de votre association est considérée comme l'ultime modification de votre association. Seules les modifications statutaires et la dissolution peuvent, si vous le souhaitez, faire l'objet d'une publication au Journal officiel des associations et fondations d'entreprise (JOAFE.) mais celle-ci n'est pas obligatoire.

Des dispositions statutaires nouvelles visant, par exemple, à modifier le fonctionnement de l'assemblée générale ou du conseil d'administration, à créer de nouvelles catégories de membres, sont également des modifications statutaires mais n'ont pas vocation à être publiées au JOAFE.

Vous devez joindre à la déclaration de toute modification statutaire un exemplaire des statuts mis à jour et signé par deux au moins des personnes mentionnées sur la liste des dirigeants.

Ce formulaire vous permet également de déclarer la modification de l'adresse de gestion de votre association.

Avant de renseigner ce document, veuillez lire attentivement les informations contenues dans le guide explicatif.

IDENTIFICATION DE L'ASSOCIATION

TITRE ACTUEL DE L'ASSOCIATION :

Numéro de DOSSIER :

(numéro figurant sur le dernier récépissé délivré par l'administration)

Numéro SIREN/SIRET :

(numéro à indiquer lorsqu'il a déjà été attribué)

NATURE DE LA MODIFICATION

VOUS SOUHAITEZ (Veuillez cocher la case correspondante) :

Modifications statutaires publiables au JOAFE

Modifier le titre de votre association
Modifier l'objet de votre association
Modifier l'adresse du siège social de votre association
Dissoudre votre association

Modifications statutaires non publiables au JOAFE

Effectuer une autre modification statutaire

Modification non publiable

Modifier l'adresse de gestion de votre association

Veuillez compléter la page suivante ⇒ 1/4

en de :

3) CAS D'UNE MODIFICATION DES STATUTS : (SIÈGE SOCIAL, TITRE, OBJET, AUTRES ARTICLES)

TÉLÉCHARGER ET COMPLÉTER LE CERFA N°13972*03 :
CERFA-N-13972-03-MODIFICATION-D-UNE-ASSOCIATION-16646

COMPTE-RENDU SIGNÉ DE LA RÉUNION QUI A VALIDÉ
L'ÉLECTION
+ UNE ENVELOPPE TIMBRÉE ET LIBELLÉE POUR L'ENVOI
DU RÉCÉPISSÉ.

A SAVOIR : PARUTION AU JO POSSIBLE ET FACULTATIVE
SI MODIFICATION DU TITRE, DE L'OBJET OU DE
L'ADRESSE DE SIÈGE SOCIAL. GRATUITÉ DE LA
PARUTION DEPUIS LE 1ER JANVIER 2020.

PAGE 2

MODIFICATION DU TITRE

ANCIEN TITRE _____

NOUVEAU TITRE _____

MODIFICATION DE L'OBJET

ANCIEN OBJET : _____

Site INTERNET : _____
(facultatif)
NOUVEL OBJET : _____

Site INTERNET : _____
(facultatif)

MODIFICATION DE L'ADRESSE DU SIÈGE SOCIAL

ANCIENNE ADRESSE DU SIEGE SOCIAL

Etage, escalier, appartement	Immeuble, bâtiment, résidence		
N°	Extension	Type de voie	Nom de la voie
Lieu-dit ou boîte postale	Code postal	Commune / Localité	

NOUVELLE ADRESSE DU SIEGE SOCIAL

Etage, escalier, appartement	Immeuble, bâtiment, résidence		
N°	Extension	Type de voie	Nom de la voie
Lieu-dit ou boîte postale	Code postal	Commune / Localité	

3) CAS D'UNE MODIFICATION DES STATUTS : (SIÈGE SOCIAL, TITRE, OBJET, AUTRES ARTICLES)

TÉLÉCHARGER ET COMPLÉTER LE CERFA N°13972*03 :
CERFA-N-13972-03-MODIFICATION-D-UNE-ASSOCIATION-16646

COMPTE-RENDU SIGNÉ DE LA RÉUNION QUI A VALIDÉ
L'ÉLECTION
+ UNE ENVELOPPE TIMBRÉE ET LIBELLÉE POUR L'ENVOI
DU RÉCÉPISSÉ.

A SAVOIR : PARUTION AU JO POSSIBLE ET FACULTATIVE
SI MODIFICATION DU TITRE, DE L'OBJET OU DE
L'ADRESSE DE SIÈGE SOCIAL. GRATUITÉ DE LA
PARUTION DEPUIS LE 1ER JANVIER 2020.

PAGE 3

MODIFICATION DE L'ADRESSE DE GESTION

ANCIENNE ADRESSE DE GESTION

Titre court de l'association :

Chez : Mme M. Nom : _____ Prénom : _____

Etage, escalier, appartement Immeuble, bâtiment, résidence

N° Extension Type de voie Nom de la voie

Lieu-dit ou boîte postale Code postal Commune / Localité

Téléphone de l'association : _____
(recommandé)

Adresse électronique de l'association : _____
(recommandé)

NOUVELLE ADRESSE DE GESTION

Titre court de l'association :

Chez : Mme M. Nom : _____ Prénom : _____

Etage, escalier, appartement Immeuble, bâtiment, résidence

N° Extension Type de voie Nom de la voie

Lieu-dit ou boîte postale Code postal Commune / Localité

Téléphone de l'association : _____
(recommandé)

Adresse électronique de l'association : _____
(recommandé)

DISSOLUTION

Date de la décision de l'organe délibérant : _____

PUBLICATION AU JOAFE (facultative)

Je demande la publication de l'extrait de cette déclaration au JOAFE

Je ne souhaite pas que la présente déclaration fasse l'objet d'une publication au JOAFE

SIGNATURE DE LA DÉCLARATION

Déclaration établie le : _____ à _____

Nom et qualité du déclarant - Signature

« La loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, s'applique à la déclaration relative à votre association dont les destinataires sont les services préfectoraux et les services de l'Etat concernés. Les articles 39 et suivants de cette loi vous garantissent un droit d'accès et de rectification pour les données vous concernant auprès du préfet du département ou du sous-préfet de l'arrondissement du siège de l'association. »

3) CAS D'UNE MODIFICATION DES STATUTS : (SIÈGE SOCIAL, TITRE, OBJET, AUTRES ARTICLES)

**TÉLÉCHARGER ET COMPLÉTER LE CERFA N°13972*03 :
CERFA-N-13972-03-MODIFICATION-D-UNE-
ASSOCIATION-16646**

**COMPTE-RENDU SIGNÉ DE LA RÉUNION QUI A VALIDÉ
L'ÉLECTION
+ UNE ENVELOPPE TIMBRÉE ET LIBELLÉE POUR L'ENVOI
DU RÉCÉPISSÉ.**

**A SAVOIR : PARUTION AU JO POSSIBLE ET FACULTATIVE
SI MODIFICATION DU TITRE, DE L'OBJET OU DE
L'ADRESSE DE SIÈGE SOCIAL. GRATUITÉ DE LA
PARUTION DEPUIS LE 1ER JANVIER 2020.**

CR RÉUNION

Le fonctionnement des comptes : Voici un exemple de procuration

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

En date du :

Nom de l'association :

Le
A heures.

Le conseil d'administration s'est réuni au siège social sous la présidence de M.....

Membres du conseil d'administration et fonctions :

M M.....
M M.....
M M.....

Le quorum étant atteint, le conseil peut valablement délibérer.
Il donne pouvoir à (noms, prénoms, fonctions)

M M.....
M M.....

de faire toutes les opérations concernant le fonctionnement du compte de chèques (1), du livret (1), de fonds ouverts à l'agence et notamment de signer tous ordres, reçus, chèques, virements, et faire tous versements et tous retraits, de retirer ou de verser toutes pièces comptables, de donner toutes quittances et décharges, et, de façon générale, effectuer toutes opérations pour le compte de la collectivité sus-dénommée.
MM..... devront agir conjointement ou pourront agir séparément (1). Le présent pouvoir est valable jusqu'à révocation expresse de notre part. Il sera obligatoirement renouvelé de notre chef, au cas où un changement interviendrait au sein de la collectivité.

Pour copie certifiée conforme

A..... Le.....

Le Président (2) un administrateur

Signature des mandataires (3)

M M..... M.....

(1) Rayer l'mention inutile
(2) « Lu et approuvé » - Bon pour pouvoir - signature
(3) Porter la mention « lu et approuvé » - Bon pour acceptation de mandat - signature

4) CAS D'UNE DISSOLUTION

Avec le soutien de :



4) CAS D'UNE DISSOLUTION

TÉLÉCHARGER ET COMPLÉTER LE CERFA N°13972*03 :
CERFA-N-13972-03-MODIFICATION-D-UNE-ASSOCIATION-16646

JOINDRE ÉGALEMENT LE COMPTE-RENDU SIGNÉ DE L'AG EXTRAORDINAIRE, DOCUMENT QUI DEVRA ÊTRE DATÉ ET SIGNÉ (PAR TOUS LES ADHÉRENTS AYANT PARTICIPÉ À L'ASSEMBLÉE, POSSIBILITÉ DE JOINDRE ÉGALEMENT LA FEUILLE D'ÉMARGEMENT DE LADITE ASSEMBLÉE) + UNE ENVELOPPE TIMBRÉE ET LIBELLÉE POUR L'ENVOI DU RÉCÉPISSÉ

A RETENIR : GRATUITÉ DE LA PARUTION AU JOURNAL OFFICIEL

RAPPEL IMPORTANT : LOI 1901 – ARTICLE 5 : « LES ASSOCIATIONS SONT TENUES DE FAIRE CONNAÎTRE, DANS LES TROIS MOIS, TOUS LES CHANGEMENTS SURVENUS DANS LEUR ADMINISTRATION, AINSI QUE TOUTES LES MODIFICATIONS APPORTÉES À LEURS STATUTS. CES MODIFICATIONS ET CHANGEMENTS NE SONT OPPOSABLES AUX TIERS QU'À PARTIR DU JOUR OÙ ILS AURONT ÉTÉ DÉCLARÉS »

PAGE 1



cerfa
N°

MODIFICATION D'UNE ASSOCIATION

titre, objet, siège social, adresse de gestion, dissolution

Loi du 1^{er} juillet 1901, article 5

Ce formulaire vous permet de déclarer différentes modifications de votre association, à savoir son titre, son siège social, son objet, son adresse de gestion ou encore sa dissolution.

Certaines modifications sont considérées comme statutaires car elles concernent des éléments figurant dans les statuts de votre association : le titre, l'objet, le siège social. La dissolution de votre association est considérée comme l'ultime modification de votre association. Seules les modifications statutaires et la dissolution peuvent, si vous le souhaitez, faire l'objet d'une publication au Journal officiel des associations et fondations d'entreprise (JOAFE.) mais celle-ci n'est pas obligatoire.

Des dispositions statutaires nouvelles visant, par exemple, à modifier le fonctionnement de l'assemblée générale ou du conseil d'administration, à créer de nouvelles catégories de membres, sont également des modifications statutaires mais n'ont pas vocation à être publiées au JOAFE.

Vous devez joindre à la déclaration de toute modification statutaire un exemplaire des statuts mis à jour et signé par deux au moins des personnes mentionnées sur la liste des dirigeants.

Ce formulaire vous permet également de déclarer la modification de l'adresse de gestion de votre association.

Avant de renseigner ce document, veuillez lire attentivement les informations contenues dans le guide explicatif.

IDENTIFICATION DE L'ASSOCIATION

TITRE ACTUEL DE L'ASSOCIATION :

Numéro de DOSSIER :

(numéro figurant sur le dernier récépissé délivré par l'administration)

Numéro SIREN/SIRET :

(numéro à indiquer lorsqu'il a déjà été attribué)

NATURE DE LA MODIFICATION

VOUS SOUHAITEZ (Veuillez cocher la case correspondante) :

Modifications statutaires publiables au JOAFE

- Modifier le titre de votre association
- Modifier l'objet de votre association
- Modifier l'adresse du siège social de votre association
- Dissoudre votre association

Modifications statutaires non publiables au JOAFE

- Effectuer une autre modification statutaire

Modification non publiable

- Modifier l'adresse de gestion de votre association

Veuillez compléter la page suivante ⇒ 1/4

en de :

4) CAS D'UNE DISSOLUTION

**TÉLÉCHARGER ET COMPLÉTER LE CERFA N°13972*03 :
CERFA-N-13972-03-MODIFICATION-D-UNE-ASSOCIATION-16646**

JOINDRE ÉGALEMENT LE COMPTE-RENDU SIGNÉ DE L'AG EXTRAORDINAIRE, DOCUMENT QUI DEVRA ÊTRE DATÉ ET SIGNÉ (PAR TOUS LES ADHÉRENTS AYANT PARTICIPÉ À L'ASSEMBLÉE, POSSIBILITÉ DE JOINDRE ÉGALEMENT LA FEUILLE D'ÉMARGEMENT DE LADITE ASSEMBLÉE) + UNE ENVELOPPE TIMBRÉE ET LIBELLÉE POUR L'ENVOI DU RÉCÉPISSÉ

A RETENIR : GRATUITÉ DE LA PARUTION AU JOURNAL OFFICIEL

RAPPEL IMPORTANT : LOI 1901 – ARTICLE 5 : « LES ASSOCIATIONS SONT TENUES DE FAIRE CONNAÎTRE, DANS LES TROIS MOIS, TOUS LES CHANGEMENTS SURVENUS DANS LEUR ADMINISTRATION, AINSI QUE TOUTES LES MODIFICATIONS APPORTÉES À LEURS STATUTS. CES MODIFICATIONS ET CHANGEMENTS NE SONT OPPOSABLES AUX TIERS QU'À PARTIR DU JOUR OÙ ILS AURONT ÉTÉ DÉCLARÉS »

PAGE 2

MODIFICATION DU TITRE

ANCIEN TITRE _____

NOUVEAU TITRE _____

MODIFICATION DE L'OBJET

ANCIEN OBJET : _____

Site INTERNET : _____
(facultatif)
NOUVEL OBJET : _____

Site INTERNET : _____
(facultatif)

MODIFICATION DE L'ADRESSE DU SIÈGE SOCIAL

ANCIENNE ADRESSE DU SIEGE SOCIAL

Etage, escalier, appartement	Immeuble, bâtiment, résidence		
N°	Extension	Type de voie	Nom de la voie
Lieu-dit ou boîte postale	Code postal	Commune / Localité	

NOUVELLE ADRESSE DU SIEGE SOCIAL

Etage, escalier, appartement	Immeuble, bâtiment, résidence		
N°	Extension	Type de voie	Nom de la voie
Lieu-dit ou boîte postale	Code postal	Commune / Localité	

4) CAS D'UNE DISSOLUTION

**TÉLÉCHARGER ET COMPLÉTER LE CERFA N°13972*03 :
CERFA-N-13972-03-MODIFICATION-D-UNE-
ASSOCIATION-16646**

**JOINDRE ÉGALEMENT LE COMPTE-RENDU SIGNÉ DE L'AG
EXTRAORDINAIRE, DOCUMENT QUI DEVRA ÊTRE DATÉ ET SIGNÉ (PAR TOUS LES ADHÉRENTS AYANT PARTICIPÉ À L'ASSEMBLÉE,
POSSIBILITÉ DE JOINDRE ÉGALEMENT LA FEUILLE
D'ÉMARGEMENT DE LADITE ASSEMBLÉE) + UNE ENVELOPPE
TIMBRÉE ET LIBELLÉE POUR L'ENVOI DU RÉCÉPISSÉ**

**A RETENIR : GRATUITÉ DE LA PARUTION AU JOURNAL
OFFICIEL**

**RAPPEL IMPORTANT : LOI 1901 – ARTICLE 5 : « LES ASSOCIATIONS
SONT TENUES DE FAIRE CONNAÎTRE, DANS LES TROIS MOIS, TOUS
LES CHANGEMENTS SURVENUS DANS LEUR ADMINISTRATION,
AINSI QUE TOUTES LES MODIFICATIONS APPORTÉES À LEURS
STATUTS. CES MODIFICATIONS ET CHANGEMENTS NE SONT
OPPOSABLES AUX TIERS QU'À PARTIR DU JOUR OÙ ILS AURONT
ÉTÉ DÉCLARÉS »**

PAGE 3

MODIFICATION DE L'ADRESSE DE GESTION

ANCIENNE ADRESSE DE GESTION

Titre court de l'association : _____

Chez : Mme M. Nom : _____ Prénom : _____

Etage, escalier, appartement Immeuble, bâtiment, résidence

N° Extension Type de voie Nom de la voie

Lieu-dit ou boîte postale Code postal Commune / Localité

Téléphone de l'association : _____
(recommandé)

Adresse électronique de l'association : _____
(recommandé)

NOUVELLE ADRESSE DE GESTION

Titre court de l'association : _____

Chez : Mme M. Nom : _____ Prénom : _____

Etage, escalier, appartement Immeuble, bâtiment, résidence

N° Extension Type de voie Nom de la voie

Lieu-dit ou boîte postale Code postal Commune / Localité

Téléphone de l'association : _____
(recommandé)

Adresse électronique de l'association : _____
(recommandé)

DISSOLUTION

Date de la décision de l'organe délibérant : _____

PUBLICATION AU JOAFE (facultative)

Je demande la publication de l'extrait de cette déclaration au JOAFE

Je ne souhaite pas que la présente déclaration fasse l'objet d'une publication au JOAFE

SIGNATURE DE LA DÉCLARATION

Déclaration établie le : _____ à _____

Nom et qualité du déclarant - Signature

« La loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, s'applique à la déclaration relative à votre association dont les destinataires sont les services préfectoraux et les services de l'Etat concernés. Les articles 39 et suivants de cette loi vous garantissent un droit d'accès et de rectification pour les données vous concernant auprès du préfet du département ou du sous-préfet de l'arrondissement du siège de l'association. »

3/4

ien de :

5) INSCRIPTION D'UNE ASSOCIATION AU RÉPERTOIRE SIRENE (DÉMARCHE EN LIGNE)

Avec le soutien de :



5) INSCRIPTION D'UNE ASSOCIATION AU RÉPERTOIRE SIRENE (DÉMARCHE EN LIGNE)

Dans quel cas faut-il demander son immatriculation ?

Une association doit demander son immatriculation au répertoire Sirene:

Sirene : Système informatique pour le répertoire des entreprises et des établissements), géré par l'Insee, si elle remplit au moins l'une des conditions suivantes :

1. Elle souhaite demander des subventions auprès de l'État ou des collectivités territoriales: Commune, département, région, collectivité à statut particulier, collectivité d'outre-mer
2. Elle envisage d'employer des salariés
3. Elle exerce des activités qui conduisent au paiement de la TVA: TVA : Taxe sur la valeur ajoutée ou de l'impôt sur les sociétés.

Le répertoire Sirene enregistre l'état civil de toutes les entreprises et associations françaises et leurs établissements.

Comment savoir si son association est immatriculée ?

<https://www.infogreffe.fr/>

Avec le soutien de :



5) INSCRIPTION D'UNE ASSOCIATION AU RÉPERTOIRE SIRENE (DÉMARCHE EN LIGNE)

<https://www.infogreffe.fr/>

The screenshot shows the homepage of the infogreffe.fr website. At the top right, there is a 'Se Connecter' button, a shopping cart icon, and flags for 'FR | EN'. Below the navigation bar, the main heading reads 'Recherchez des entreprises et obtenez des informations certifiées'. A search bar is present with the placeholder text 'Entreprise, dirigeant, greffe, formalité, actualité, nom, nom + code postal, SIREN...'. Below the search bar is a 'Recherche avancée' button. A large blue banner is currently displaying a slide from the 'Conseil National des Greffiers des Tribunaux de Commerce'. The slide contains the following text: 'L'article 1er de la loi n°2019-486 prévoit que l'organisme unique numérique remplace les centres de formalités des entreprises (CFE). A compter du 1er janvier 2023 toutes les formalités des entreprises devront exclusivement être effectuées en ligne sur le site de l'Institut national de la propriété industrielle (INPI) qui sera l'interlocuteur unique des déclarants. Ce guichet unique numérique est dès à présent accessible à l'adresse <https://formalites.entreprises.gouv.fr/>. Pour toute question vous pouvez contacter l'INPI au 01 56 65 89 98 ou via www.inpi.fr/contactez-nous'. At the bottom of the slide, there are navigation arrows and a series of small circles. Below the slide, the text 'Simplifier vos démarches' is visible.

outien de :

5) INSCRIPTION D'UNE ASSOCIATION AU RÉPERTOIRE SIRENE (DÉMARCHE EN LIGNE)

<https://lecompteasso.associations.gouv.fr/demander-lattribution-dun-n-siren-siret/>

Le Compte Asso
Le site officiel de gestion des associations

Accéder à mon compte

Découvrir Actualités Les démarches administratives FAQ

Demander l'attribution d'un n° Siren/Siret

Une procédure administrative simple et rapide pour immatriculer son association dans le répertoire Sirene.

16/07/2021

La demande d'attribution de n° Siren/Siret via le compte asso

Conditions d'éligibilité

Pour être éligible pour effectuer une demande d'attribution du n° Siren/Siret via le compte asso, l'association doit remplir deux conditions :

- Elle doit relever de la loi 1901 (elle ne doit pas relever du régime Alsace-Moselle) et ne pas être domiciliée en Nouvelle-Calédonie, en Polynésie française ou à Wallis-et-Futuna ;
- Elle ne doit être ni employeur (auquel cas la demande doit être effectuée auprès de l'URSSAF), ni redevable d'impôt (auquel cas la demande doit être effectuée auprès d'Infogreffe).

Comment procéder ?

Pré requis :

- se créer un compte et y intégrer son association à partir de son n° **RNA**

[Se connecter ou se créer un compte](#)

- Une fois connecté, dans l'accueil, cliquer sur **"Demander l'attribution d'un n° Siret"**

Etape 1 de la demande :

Cette étape consiste essentiellement à vérifier que les informations affichées (données et documents), issues de la base du [greffe des associations](#), sont à jour.

Les difficultés que l'on peut rencontrer :

- les informations affichées ne sont pas à jour : il est indispensable de faire une déclaration de modification au greffe des associations en ligne (via le [compte service-public.fr](#)) ou par courrier.
- un problème de format de l'adresse qui apparaît sous la forme d'une erreur qui invite à contacter l'[assistance utilisateurs](#)
- la saisie de la domiciliation est optionnelle.

Etape 2 de la demande :

L'étape 2 consiste essentiellement à vérifier l'objet de l'association tel qu'il a été déclaré dans le RNA, et à

Sommaire

- La demande d'attribution de n° Siren/Siret via le compte asso.
- Conditions d'éligibilité
- Comment procéder ?**
- A qui/comment faire la demande selon la situation de mon association ?
- Questions fréquentes
- En savoir plus...

Préfecture de la Charente

lien de :

5) INSCRIPTION D'UNE ASSOCIATION AU RÉPERTOIRE SIRENE (DÉMARCHE EN LIGNE)

<https://lecompteasso.associations.gouv.fr/demander-lattribution-dun-n-siren-siret/>

Le Compte Asso
Le site officiel de gestion des associations

Découvrir Actualités Les démarches administratives FAQ

Comment se créer un compte

Le compte asso est avant tout le compte d'une personne physique qui exerce une fonction au sein d'une ou plusieurs associations.

14/08/2021

Le compte asso : un compte de personne physique

Le compte asso est avant tout le compte d'une **personne physique** qui exerce une fonction dans une ou plusieurs associations. Toute personne physique peut donc disposer de son propre compte. En particulier, si plusieurs personnes souhaitent gérer la même association, il leur est possible d'avoir leur propre compte, et non un seul compte à partager pour la même association.

En pratique, la première étape consiste donc à se créer un compte en tant que personne physique, et à le valider.

[Se connecter ou se créer un compte](#)

Une fois le compte validé, il est possible d'y intégrer une ou plusieurs associations.

AJOUTER UNE ASSOCIATION OU UN ÉTABLISSEMENT À CE COMPTE

Regarder sur [YouTube](#)

Intégration de son association dans son compte

L'intégration d'une association dans un compte s'effectue à partir d'un des identifiants de l'association, à savoir le n° **RNA** pour les associations loi 1901, ou le n° Siren pour les associations qui en disposent. Selon la situation juridique, géographique ou administrative de l'association, l'intégration dépend de plusieurs paramètres dont voici les principaux éléments :

Cas d'une association située en Alsace ou en Moselle

Sommaire

Le compte asso : un compte de personne physique

Intégration de son association dans son compte

- Cas d'une association située en Alsace ou en Moselle**
 - Cas d'une association loi 1901

Quelques précisions sur l'identité d'une association et d'un établissement

- Ce qui relève de l'identité d'une association
- Ce qui relève de l'identité d'un établissement

Questions fréquentes :

utien de :

5) INSCRIPTION D'UNE ASSOCIATION AU RÉPERTOIRE SIRENE (DÉMARCHE EN LIGNE)

<https://lecompteasso.associations.gouv.fr/demander-lattribution-dun-n-siren-siret/>

Le Compte Asso
Le site officiel de gestion d'association

FAQ Assistance

CONNEXION

Adresse de messagerie
Veuillez renseigner le champ Adresse de messagerie.

Mot de passe
Mot de passe oublié ?

CONNEXION

CRÉER UN COMPTE

A PROPOS
Présentation du service
Données personnelles

OUVERTURE DES DONNÉES
DataAsso
Data.gouv.fr
Données ouvertes

ASSISTANCE ET CONTACT
Assistance
Contact
FAQ

Besoin d'aide ?

Version: 1.18.2

Vie-publique.fr - Legifrance.gouv.fr - Data.gouv.fr - Gouvernement.fr - France.fr

Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative - Mentions légales - Copyright 2017

Préfète de la CHARENTE

rtien de :



5) INSCRIPTION D'UNE ASSOCIATION AU RÉPERTOIRE SIRENE (DÉMARCHE EN LIGNE)

<https://lecompteasso.associations.gouv.fr/demander-lattribution-dun-n-siren-siret/>

Tutoriel

1

**Création du compte
Ajouter son association
dans le compte**